

Réunion organisée par :



Avec le soutien de :



## Compte rendu – Rencontre réseau Guinée :

*En ligne de 11h à 13h le 18/02/2025*

**Thème de la rencontre :** *la gouvernance des services d'eau potable-échange sud/sud.*

### **Programme :**

**11h-11h25 :** Tour de table (présentation, actualité des membres du groupe pays)

**11h25-11h40 :** Retour d'expérience - Le Partenariat (Labé, Guinée)

**11h40-12h :** questions/réponses

**12h-12h20 :** Retour d'expérience- Programme Eaurizon (Région Haute Matsiatra- Madagascar).

**12h20-12h50 :** questions/réponses

**12h50-13h :** échange sur la prochaine réunion du groupe pays Guinée et clôture de la rencontre.

### **1. Tour de table :**

Associations représentées durant la rencontre : Guinée 44, Aquassistance, Inter Aide, la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF), Le partenariat, Occitanie Coopération, Hamap Humanitaire, Association Citoyens Solidaires (ACS).

Collectivités représentées : Programme Eaurizon (Coopération Décentralisée entre la Région Haute Matsiatra et la Métropole de Lyon), Métropole de Lyon, Nantes Métropole.

Partenaire techniques et financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne

### **2. Retour d'expérience - Le Partenariat (Labé, Guinée) :**

Le support de présentation est [disponible ici](#).

#### Questions/ réponses :

**Réaction Hamap Humanitaire :** L'association a rencontré des difficultés à faire tester la qualité de l'eau auprès du SNAPE et a fait envoyer sur place un kit d'analyse de l'eau. Le traitement de l'eau est assuré aujourd'hui par un système de chloration automatique ; cependant, la question de l'acceptabilité par les populations du goût du chlore est problématique.

Hamap propose de mettre à disposition le kit d'analyse de l'eau à d'autres associations de la zone si besoin.

**1. Est-ce que vous travaillez avec la Société des Eaux de Guinée (SEG) ?**

**Nicolas Martin (Le Partenariat) :** La SEG exploite un réseau d'eau potable dans la commune de Labé, mais la qualité du service est assez faible. C'est pourquoi de nombreux forages privés se sont développés. La coordination entre la SEG, Labé et le SNAPE est assez difficile. Il y a de plus un turnover institutionnel important au sein de la SEG, ce qui complexifie un travail partenarial de proximité.

**2. Quelle est la place de l'ONG Le Partenariat au sein de la gouvernance du service ?**

**Nicolas Martin (Le Partenariat) :** Le Partenariat intervient à Labé comme opérateur de coopération décentralisée (pour le SICOVAL) ; l'ONG intervient également via des financements directs. Dans tous les cas, l'objet du partenariat est d'appuyer la commune de Labé dans l'augmentation de son budget. Aujourd'hui, le poste du technicien EAH de la commune est co-financé par Le Partenariat et l'autre moitié est prise en charge par la commune de Labé. Nous travaillons à la fois avec la commune et avec le SNAPE pour les aider à choisir quelles sont les priorités d'investissement en matière d'EHA. Concernant la gestion des fonds, il y a une validation des activités avec la commune, mais c'est toujours Le Partenariat qui fait le décaissement.

**3. Quels sont les différents types d'accès à l'eau à Labé ? Existe-t-il plusieurs gestionnaires sur une même zone ?**

**Nicolas Martin (Le Partenariat) :** Le seul gestionnaire en dehors de la commune est la SEG, mais au vu de la qualité du service, de nombreux forages privés familiaux se sont développés. Le SNAPE intervient aussi sur la commune, mais il n'est pas gestionnaire. Il y a besoin de poser des règles concernant les forages privés.

**4. Comment mesurer l'autonomisation de la commune de Labé**

**Nicolas Martin (Le Partenariat) :** Il est difficile de mesurer l'autonomisation, surtout dans un contexte où il n'y a plus d'élus, mais des Délégations Spéciales nommées par l'État. On peut voir une augmentation des ressources des communes, notamment grâce au travail réalisé sur la taxation des taxis-motos, mais il faut aussi s'intéresser à comment les recettes sont utilisées. Par exemple, est-ce que la commune finance les réhabilitations des ouvrages ? À l'heure actuelle, la commune co-finance le poste de technicien EAH ; c'est une bonne dynamique, mais le travail reste à poursuivre.

**5. Quels sont les délais concernant les travaux de forage ? Quelles relations entretenez-vous avec le SNAPE ? Avez-vous des expériences en zone rurale ?**

**Nicolas Martin (Le Partenariat) :** Nous avons travaillé dans le passé en zone rurale, mais plus on s'éloigne du centre, plus c'est compliqué de mobiliser la commune. Concernant l'implication du SNAPE, ils suivent la mise en œuvre des travaux et le contrôle du fonctionnement des pompes. Il faut par contre toujours prendre en charge les frais de déplacement du SNAPE. Nous n'avons pas de convention de partenariat avec le SNAPE ; nous avons un accord de partenariat avec la commune de Labé, et c'est elle qui mobilise le SNAPE en cas de besoin. Enfin, concernant les délais de travaux, c'est assez variable, mais au-delà de 3 mois, c'est qu'il y a un problème.

### 3. Retour d'expérience – Programme Eaurizon (Fianarantsoa, Madagascar) :

Le support de présentation est [disponible ici](#).

Questions/ réponses :

1. **Quel est le taux d'accès à l'eau potable entre les zones urbaines et rurales à Madagascar ? Quel système de péréquation est mis en place ? L'énergie photovoltaïque est-elle mobilisée dans la zone ?**

**Josselin Ravaz et Eugène Andriamihaja (Programme Eaurizon) :** Il peut y avoir plusieurs gestionnaires par commune. On compte entre 4 000 et 15 000 usagers par collectivité. Concernant le système de péréquation, le prix de l'eau est plus cher via les branchements privés et moins cher via les bornes-fontaines. Le tarif annuel d'abonnement en zone rurale est de 3 €/an, donc on ne peut pas avoir dans les zones rurales de recouvrement des coûts du service. Concernant l'énergie photovoltaïque, le modèle économique est très fragile et c'est le gravitaire qui est le système le plus utilisé, car il s'agit du système le plus robuste. Dans le cas du pompage solaire, une pompe qui tombe en panne peut représenter la faillite du système. Enfin, en ce qui concerne le taux de desserte, il est de 54 % au niveau national et de 53 % en région Haute Matsiatra.

2. **Pouvez-vous nous parler davantage du fonctionnement du Suivi Technique et Financier (STEFI) ?**

**Direction Régionale de l'EAH (Région Haute Matsiatra) :** Il y a 3 indicateurs de performance : technique, financier et organisationnel. Le diagnostic permet de dresser un plan de redressement pour le gestionnaire. Le bilan du dernier STEFI est une base pour l'amélioration pour le gestionnaire. En fonction des besoins, des formations sont proposées pour les gestionnaires. Le STEFI est réalisé par les Agents Communaux de l'Eau qui remettent un rapport à la DREAH. Un plan d'action est alors défini pour améliorer les indicateurs de performance. Les rapports de performance sont restitués au niveau de la commune (redevabilité envers les populations) mais aussi au niveau régional (ce qui peut permettre une forme d'émulation entre les gestionnaires pour améliorer leurs performances l'année suivante).

3. **Comment les gestionnaires sont-ils formés ?**

**Josselin Ravaz et Eugène Andriamihaja (Programme Eaurizon) :** Tout d'abord, les gestionnaires sont recrutés en amont de la construction des infrastructures et ils suivent les travaux des ouvrages. Il existe aussi des échanges en lien avec d'autres gestionnaires de la région. Le STEFI permet aussi de faire un suivi individualisé et de faire un plan d'actions individuel pour améliorer les compétences du gestionnaire d'une année sur l'autre. Il existe aussi un partenariat avec la licence pro hydraulicien de l'université de Fianarantsoa qui a permis d'ajouter des modules de formation à destination des gestionnaires. Enfin, les agents communaux se sont regroupés au sein d'une association régionale afin d'échanger sur leurs problématiques. Le programme Eaurizon a également produit des guides à usages des gestionnaires des réseaux

**Pour aller plus loin :**

- Gérer un réseau d'eau potable, spécialisation sur les réseaux gravitaires sous contrat d'affermage, programme Eaurizon, 2019.
- Mesure de la performance des services d'eau potable dans la Région Haute Matsiatra, Exercice 2022, Programme Eaurizon.
- Suivi Technique et Financier et Régulation, « *Comprendre, mettre en place et utiliser les mécanismes de suivi pour renforcer la qualité des services d'eau et contribuer à leur régulation* », Acqua OING et pS Eau, 2013.
- Guide méthodologique EHA en milieu scolaire, Le Partenariat, 2021.